

Le laboratoire rural *Agroforesterie et paysage* - Fiche 1



Introduction au projet

Le laboratoire rural *Agroforesterie et paysage* est un projet dont l'objectif est d'évaluer l'intérêt d'utiliser les pratiques agroforestières de type *agrosylvicole* dans un contexte d'agriculture extensive. Cette fiche présente ce projet en 5 questions.

Agroforesterie, agrosylviculture... de quoi s'agit-il ?

L'*agroforesterie* regroupe l'ensemble des pratiques dans lesquelles des arbres ou des arbustes sont intentionnellement associés à des productions agricoles.

Plus particulièrement, l'*agrosylviculture* consiste à associer sur un même terrain des cultures agricoles (*agro-*) et la plantation d'arbres destinés à la production de bois (*-sylviculture*). Cette association peut prendre des formes variées (images 1 à 3). Une constante est cependant la faible densité de plantation des arbres en comparaison avec un reboisement forestier conventionnel. Cette faible densité est nécessaire pour permettre la culture agricole : les densités de plantation sont de l'ordre de 60 à 100 arbres par hectare (en comparaison à 1600 à 2500 arbres par hectare dans un reboisement). En raison de ces faibles densités, l'accent est mis sur la production de bois de qualité : chaque arbre est travaillé de sorte à en tirer une valeur maximale. Habituellement, les arbres sont disposés en rangées de façon à permettre la circulation de la machinerie agricole. Ces rangées sont situées en bordure de champ (*haies*) ou en plein champ, l'alternance de bandes en culture agricole et de rangées d'arbres formant alors un *système agroforestier intercalaire*.



Pourquoi s'intéresser à ces pratiques ?

À l'image d'autres territoires ruraux du Québec, la municipalité régionale de comté (MRC) du Rocher-Percé, en Gaspésie, fait face à un recul important de son agriculture. Des démarches entreprises par un groupe de 12 organismes entre 2005 et 2009 ont mis en lumière les constats suivants¹ :

- L'agriculture a régressé au cours des dernières décennies et les champs qui ne sont plus cultivés sont laissés à l'abandon (image 4) ou reboisés (image 5) ;
- Plus de la moitié des terres cultivées aujourd'hui n'appartiennent pas aux agriculteurs et il n'existe pas d'entente entre leurs propriétaires et les agriculteurs ;
- En l'absence d'entente leur garantissant l'accès à la terre à moyen ou à long terme, les agriculteurs investissent peu pour entretenir la qualité des terres, ce qui conduit à leur dégradation, augmentant ainsi le risque d'abandon ;
- Le reboisement des terres agricoles abandonnées est admissible à des subventions, contrairement à la remise en culture agricole ;
- Les reboisements se font principalement en résineux et ont tendance à fermer et à uniformiser les paysages ;
- La majorité des propriétaires de terres agricoles souhaitent valoriser leur capital foncier et, idéalement, que leur propriété conserve une vocation agricole ;
- La préférence des résidents et des touristes va à une utilisation agricole des terres qui maintient un aspect vivant et entretenu du territoire.



Ces constats démontrent le besoin de développer de nouvelles approches de mise en valeur des terres agricoles qui seraient des alternatives au reboisement intensif en résineux. Ces nouvelles approches devraient répondre aux attentes des propriétaires et des résidents de l'espace rural tout en s'adaptant aux réalités de l'agriculture et de la foresterie.

En combinant agriculture et sylviculture, l'agrosylviculture semble particulièrement intéressante. Elle est susceptible de satisfaire :

- des propriétaires désireux de valoriser leurs terres en produisant des arbres de qualité tout en maintenant leur potentiel agricole,
- des agriculteurs qui ont besoin de meilleures garanties pour l'accès aux terres,
- des entreprises forestières qui cherchent à maintenir et à diversifier leurs activités,
- des résidents et touristes qui aspirent à vivre dans un paysage vivant, synonyme de bien-être de la communauté,
- une société de plus en plus soucieuse des impacts environnementaux de l'agriculture et de la foresterie.

¹ Pour de plus amples informations, consulter le document : Anel, B. 2009. De la multifonctionnalité de l'agriculture à l'agroforesterie : Le projet de mise en valeur de l'espace rural de la MRC du Rocher-Percé (février 2005 – août 2009). Réalisations et réflexions. CLD du Rocher-Percé.

Qu'est-ce qui a déjà été fait ?

Depuis 2006, des essais sont mis en place pour évaluer la faisabilité de développer des systèmes agrosylvicoles. Des propriétaires intéressés ont été appuyés pour installer des systèmes chez eux. Il s'agissait essentiellement d'exploitants agricoles.

Au total, 14 systèmes agroforestiers ont été mis en place dans la MRC du Rocher-Percé. Pour certains, il s'agit d'une simple haie en bordure de champ (image 6). Dans d'autres cas, les rangées d'arbres installées en plein champ en alternance avec des bandes en culture forment un système agroforestier intercalaire (image 7).

En plus de viser la production de bois de qualité en association avec des cultures agricoles, des productions de petits fruits indigènes encore considérées comme alternatives ont également été implantées, comme le sureau, l'aronia ou l'amélanchier.

Ces essais permettent de mieux comprendre ce qu'implique la mise en place de tels systèmes et d'offrir des sites de démonstration. Ils permettent aussi de recueillir des données sur les coûts d'installation et sur les aspects techniques liés à leur implantation et à leur entretien.

Toutefois, chaque système représente un cas particulier et il est difficile d'en tirer des conclusions sur une mise en oeuvre qui serait envisagée à plus grande échelle.



Quel est l'apport de cette nouvelle étape (2009-2014) ?

L'intervention à l'échelle du territoire est ce qui constitue le coeur de cette nouvelle phase du projet. Il consiste à implanter un plus grand nombre de systèmes agrosylvicoles au sein d'un territoire pilote déterminé. Ce passage à grande échelle devrait permettre d'évaluer plusieurs éléments critiques pour décider du développement de ce type de système en répondant aux questions suivantes :

- Quel est le coût réel, en conditions opérationnelles, de l'installation de systèmes agrosylvicoles sur des terres agricoles faiblement entretenues ou abandonnées à la friche ?
- Quel est l'impact du développement de ces systèmes sur l'activité agricole ?
- Quelle est la performance de ces systèmes en terme de production ?
- Comment ces systèmes sont-ils perçus par les agriculteurs, les forestiers et les propriétaires de terre ?
- Quel est l'impact du développement de ces systèmes sur le paysage ?
- Quels mécanismes de concertation et de mise en commun de moyens devront être développés entre les acteurs des mondes agricole, forestier et de l'aménagement du territoire pour que ces systèmes se développent ?

Le laboratoire rural *Agroforesterie et paysage* - Fiche 1



Image 8. On distingue, au deuxième plan, un système de cultures intercalaires. Il a été installé en 2009. Les rangées d'arbres sont espacées de 25m. Le foin a été mis en andains entre celles-ci. À quoi ressemblera ce paysage dans 25 ans ?

Qui réalise ce projet ?

Ce projet est porté par la MRC du Rocher-Percé.

Plusieurs organismes, tous impliqués dans le développement du milieu et susceptibles de jouer un rôle dans le développement de l'agroforesterie, sont membres de la table des partenaires :

- Agence de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine (AFOGIM)
- Centre local de développement du Rocher-Percé (CLD)
- Conférence régionale des élus de la Gaspésie - Îles de la Madeleine (CRÉ)
- Consortium en foresterie Gaspésie-Les-Îles
- Fédération régionale de l'Union des producteurs agricoles de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine (UPA)
- Direction régionale de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)
- Direction régionale de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)
- Direction régionale de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF)
- Université Laval

Ce projet est l'un des 33 laboratoires ruraux de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014. Il est porté par la MRC du Rocher-Percé. Sa réalisation est rendue possible grâce à l'implication des organismes suivants :

Affaires municipales,
Régions et Occupation
du territoire

Québec

Avec la participation de :

- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune



Bertrand Anel, coordonnateur
MRC du Rocher-Percé, Chandler, Québec
Courriel : agroforesterie@rocherperce.qc.ca

Fiche de transfert publiée le 13 mars 2015. Photographies de B. Anel, sauf mention contraire

Référence suggérée : Laboratoire rural Agroforesterie et paysage. 2015. Fiche 1 - Introduction au projet. MRC du Rocher-Percé. 4p.